

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Pont des Moulins à La Visitation-de-Yamaska

La mise en place du pont temporaire en voie d'être complétée

Trois-Rivières, le 24 août 2023. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population que les travaux de mise en place du pont temporaire sur les unités de fondation du pont des Moulins seront bientôt terminés.

Ainsi, la structure sera mise en service le lundi 28 août. À noter qu'une journée de fermeture sera requise d'ici la fin de l'année, pour procéder à l'inspection de la structure.

La mise en place de ce pont temporaire est nécessaire pour assurer la sécurité des usagers de la route ainsi que le maintien de ce lien routier d'ici la reconstruction complète d'une nouvelle structure.

Le Ministère remercie les usagers pour leur compréhension et leur collaboration pendant la réalisation de ces travaux.

Faits saillants

- Le pont temporaire est une structure modulaire préfabriquée d'une largeur de 4,8 mètres.
 - La circulation s'y effectuera en alternance comme c'était le cas au pont des Moulins avant la réalisation des travaux.
- L'intervention permet également de rehausser la restriction qui était en vigueur sur la structure. La limite de charge passe donc de 12 à 26 tonnes pour tous les types de véhicules.

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

– 30 –

Pour information :

Roxanne Pellerin, conseillère en communication
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : 819 698-8392
Ligne média : 1 866 341-5724